Compte-rendu de la réunion sur le projet Eco-Ecole du 21 septembre 2013

Présents :

Mme LEININGER et M. BARBORIN, enseignants à l'initiative du projet

Mme GODDE, Directrice

Mmes CONRAUD et SOHN, enseignantes

M. MARCHE, représentant de la CUS

Mmes LHEVEDER et ROOS, représentantes parents d'élèves

Excusés :

Représentant de la Ville de Schiltigheim

Les autres représentants parents d'élèves

1. Présentation du dispositif

A l'initiative de Mme Leininger et M. Barborin, un projet éco-école a été lancé à l'école Mermoz pour l'année 2013-2014. Il s'agit de sensibiliser les élèves à un thème lié à l'environnement.

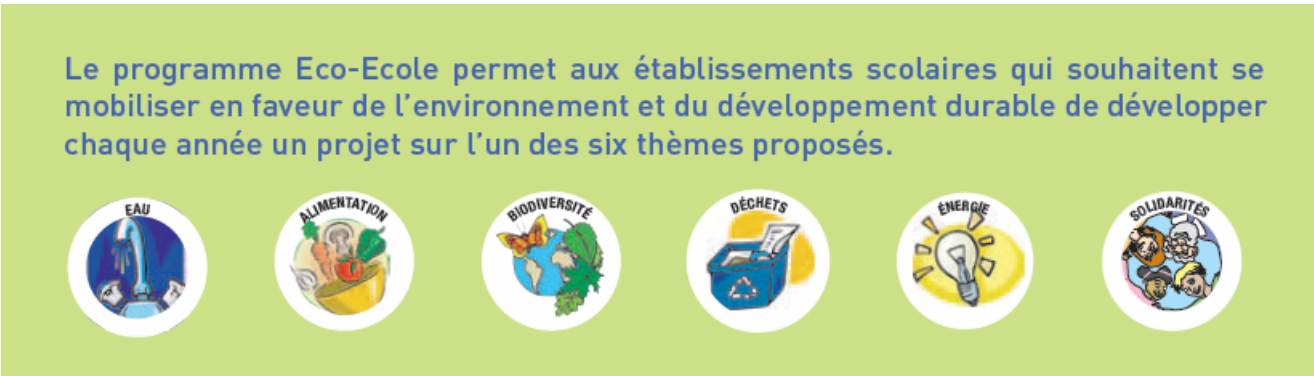

Le thème choisi cette année est celui du tri des déchets. Ce projet pourra déboucher à la fin de l'année scolaire sur l'obtention du label éco-école.

M. Marche, représentant de la Direction de l'Environnement (Education à l'Environnement) à la CUS explique que le dispositif éco-école est dirigé par l'of-FEEE (Office Français de l'Education à l'Environnement en Europe), antenne française d'une organisation internationale. L'of-FEEE n'étant pas en mesure de suivre tous les projets d'écoles au niveau national, elle délègue cette tâche à diverses structures, en l'occurrence la Direction de l'Environnement de la CUS qui prend le relais

pour la labellisation dans le cadre d'une convention de 3 ans. A ce titre, la CUS apporte un soutien aux enseignants et met à leur disposition des supports pédagogiques tels que la mallette Tricétop.

La labellisation est validée à la FEE par un groupe de 3 personnes. 7 points sont pris en compte. Dans le cadre du projet, il faudra :

Le **diagnostic** a été réalisé par les élèves de la classe de Mme Leininger à la fin de l'année dernière. Trouvant que les déchets étaient trop nombreux dans la cour, ils ont entrepris de ramasser les déchets au sol pendant une semaine (4 jours de classe). Puis ils ont pesé leur « récolte » : 1,5 kg. Suite à cela, ils ont ramassé et pesé le contenu des poubelles de la cour de récréation sur 4 jours: 16 kg. Trouvant que poids et volume étaient trop importants, ils ont décidé d'agir.

Un **éco-code** doit être créé : il peut s'agir d'une chanson, d'un slogan, etc.

L'**implication** des élèves est primordiale. Un **comité de suivi** doit être mis en place, auquel participeront enseignants, élèves, élus, concierge, femmes de ménage, parents, etc.

Un **lien avec le programme scolaire** doit être établi par les enseignants au sein des classes.

Un **plan d'action** doit être défini. Une réflexion a déjà été menée par les enseignants autour de plusieurs axes (voir ci-dessous). Ce plan d'action une fois mis en œuvre sera **contrôlé et évalué**.

2. Le projet de l'Ecole Mermoz

Plusieurs actions sont en cours ou envisagées :

- L'**APC** : un panel d'élèves de chaque classe (à l'exception des CP au premier trimestre) participe à l'atelier éco-école le lundi soir. Les enfants y apprennent à trier les déchets de manière ludique avec la mallette Tricétop fournie par la CUS, ils vont entreprendre la fabrication de poubelles de tri à mettre dans la cour, etc.

- Les **boîtes à goûter** : afin d'éviter les emballages, le principe de la boîte à goûter pourrait être mis en place. Un devis a été effectué pour la commande de 400 boîtes à goûter pour un montant de 800 Euros. Elles pourraient être financées par la recette de la kermesse et par une éventuelle subvention de la Mairie et pourraient être offertes aux CP qui les garderaient durant toute leur scolarité à Mermoz. Elles seraient vendues aux élèves des autres niveaux pour environ 2 Euros.

  Un concours pourra être organisé pour choisir le logo qui figurera sur lesdites boîtes.

- La classe de Mme Sohn réalisera une **fresque** sur le thème du tri des déchets sur un mur de la cour avec l'aide de l'artiste WonderBabette(demande de financement en cours).

- Une équipe de « **gilets verts** » pourrait être formée pour sensibiliser les élèves en direct durant les récréations.

- M. Marche propose une **visite** par les élèves, voire par certains parents, **de l'usine d'incinération et du centre de tri**.

Pour plus de renseignements, vous pouvez suivre les liens suivants :

Le site Internet Eco-Ecole : www.eco-ecole.org

Il complète le Manuel d'accompagnement. Vous y retrouverez toute l'actualité du programme, des outils téléchargeables, des exemples de projets, des chiffres clés, la carte et les coordonnées d'établissements labellisés, etc. Il fourmille d'informations, donc n'hésitez pas à le visiter régulièrement. Les références au site Internet sont signalées dans le Manuel par un @.

http://www.eco-ecole.org/exemples-de-projets.html